



Directives PostFinance Women's League

Saison 2025 / 2026



Table des matières

1	Règlements importants	2
2	Calendrier	2
2.1	Jours et heures des matchs	2
2.2	Annulation et renvoi d'un match	2
2.3	Interruption et report d'un match	2
2.4	Forfaits	2
2.5	Service médical	2
2.6	Ordre et sécurité	2
3	Mode de jeu / phases	2
3.1	Phases du championnat	2
3.2	Regular Season	3
3.3	Pre-Playoff (Best of 3)	3
3.4	Playoffs demi-finale (best of 5)	3
3.5	Playoff finale (Best of 5)	4
3.6	Bronze Medal Game (Best of 1)	4
3.7	Playout (Best of 5)	5
3.8	Qualification pour la ligue (Best of 3)	5
3.9	Tirs aux buts (shoot-out)	5
3.10	Nombre de relégués	6
4	Règle 101.1 - Mise en échec dans la Ligue féminine Postfinance	6
5	Coupe itinérante et médailles	6
6	Divers	6
6.1	Confirmation de la réclamation sur le terrain	6
6.2	Réalisation des interviews	6
6.3	Base de données d'images - Téléchargement d'images de jeux	7
6.4	Corrections des statistiques (buts et passes décisives)	7
6.5	Enregistrement des blessures	7
6.6	Présentation PostFinance Top Scorer	7
6.6.1	Scénario pour la présentation avant le début du match	7
6.6.2	Cube vidéo et anneau LED	8
6.6.3	Annonces par haut-parleur	8
6.6.4	Statistiques des Top Scorer	8
7	Contacts	8
8	Distribution	9
9	Validité	9

1 Règlements importants

Les bases de la directive sont les règlements suivants ; règlement de jeu du SEAF, règlement juridique, dispositions, règles de jeu, directives, statuts de la Swiss Ice Hockey Federation.

Tous les règlements sont disponibles au lien suivant : <https://www.sihf.ch/fr/leagues-cup/reglemente-weisungen/spielbetrieb>

- [Déroulement de jeu du sport espoir, amateur et féminin](#)
- [Conditions cadre](#)
- [Enregistrements \(ERI\)](#)
- [Juridiction](#)
- [Ordre et sécurité](#)

2 Calendrier

Le calendrier est régi par [l'article 42](#) du règlement de jeu.

2.1 Jours et heures des matchs

Les jours et heures des matchs sont régis par [l'article 39](#) du règlement de jeu.

2.2 Annulation et renvoi d'un match

La procédure à suivre en cas d'annulation ou de renvoi de match est régie par les [articles 45 à 48](#) du règlement de jeu.

2.3 Interruption et report d'un match

La procédure à suivre en cas d'interruption ou de report d'un match est définie aux [articles 52 et 54](#) du règlement d'exploitation des matchs.

2.4 Forfaits

Les forfaits sont régis par les [articles 66 à 69](#) du règlement de jeu.

2.5 Service médical

2.6 Ordre et sécurité

Le règlement technique « [Ordre et sécurité](#) » sert de base.

3 Mode de jeu / phases

3.1 Phases du championnat

Ce championnat comprend les phases suivantes. Chaque phase compte individuellement.

- Regular Season: Quadruple tour (28 matchs par équipe)
- Pre-Playoffs: Best of 3
- Playoffs: Best of 5
- Bronze Medal Game: Best of 1
- Playout: Best of 5
- Qualification pour la ligue: Best of 3

La qualification pour la ligue n'aura lieu que si l'équipe championne suisse SWHL-B n'a pas renoncé à la promotion. Si aucune qualification pour la ligue n'est disputée, la série de playout peut être interrompue d'un commun accord entre les deux équipes. Si aucun accord n'est trouvé, les playout doivent se dérouler comme prévu.

3.2 Regular Season

La saison régulière se déroulera entre le 13 septembre 2025 et le 25 janvier 2026. Elle comprendra un quadruple tour (avec 28 matchs par équipe).

Prolongation (Overtime)

Si le match est à égalité après 60 minutes, il y a une «Overtime» (prolongation)

- La prolongation dure au maximum 5 minutes.
- Il est joué avec 3 joueuses de champ et une gardienne (en l'absence de pénalités en cours).
- L'équipe qui marque le prochain but pendant la prolongation remporte le match (sudden death)
- Pour la prolongation, les équipes occupent le même côté du terrain qu'au début du 3e tiers-temps.
- La pause dure 3 minutes ; les équipes ne sont pas autorisées à se rendre dans les vestiaires, les joueuses pénalisées doivent rester sur le banc des pénalités pendant la pause.
- Il n'y a pas de nettoyage de la glace avant les prolongations.

Si le match est toujours à égalité après la prolongation, il est suivi d'une séance de tirs au but. Voir section 3.9.

3.3 Pre-Playoff (Best of 3)

Une série de pre-playoff en format best of 3 sera disputée entre le 28 février 2026 et le 4 mars 2026. Les équipes classées de la 3ème à la 6ème place de la saison régulière participeront à cette série.

Les rencontres sont les suivantes : 3e contre 6e (avantage du terrain pour le premier match chez l'équipe classée troisième) / 4e contre 5e (avantage du terrain pour le premier match chez l'équipe classée quatrième).

Prolongation (Overtime)

Si le match est à égalité après 60 minutes, il y a une «Overtime» (prolongation)

- La prolongation dure au maximum 20 minutes
- Il est joué avec 5 joueuses de champ et une gardienne (en l'absence de pénalités en cours)
- L'équipe qui marque le prochain but pendant la prolongation remporte le match (sudden death)
- Pour la prolongation, les équipes occupent les mêmes camps qu'au cours de la deuxième période
- La pause dure 15 minutes et un nettoyage de la glace a lieu

Si le match est toujours à égalité après la prolongation, il est suivi d'une séance de tirs aux buts. Voir section 3.9.

3.4 Playoffs demi-finale (best of 5)

Les demi-finales des playoffs se dérouleront du 6 mars 2026 au 15 mars 2026. Les équipes classées 1ère et 2ème de la saison régulière bénéficieront de l'avantage du terrain.

Les deux adversaires seront désignées en fonction des résultats de la série des pre-playoffs et du classement obtenu lors de la saison régulière:

- Rang 1 de la saison régulière affronte les vainqueurs du pre-playoffs ayant obtenu le moins bon classement selon le classement de la saison régulière.
- Rang 2 de la saison régulière affronte les vainqueurs du pre-playoffs ayant obtenu le meilleur classement selon le classement de la saison régulière

Prolongation (Overtime)

Si le match est à égalité après 60 minutes, il y a une «Overtime» (prolongation)

- La prolongation dure au maximum 20 minutes
- Il est joué avec 5 joueuses de champ et une gardienne (en l'absence de pénalités en cours)
- L'équipe qui marque le prochain but pendant la prolongation remporte le match (sudden death)
- Pour la prolongation, les équipes occupent les mêmes côtés du terrain qu'au cours de la deuxième période
- La pause dure 15 minutes et un nettoyage de la glace a lieu

Si le match est toujours à égalité après la prolongation, il est suivi d'une séance de tirs aux buts. Voir section 3.9.

3.5 Playoff finale (Best of 5)

Du 20 mars 2026 au 29 mars 2026, les vainqueurs des demi-finales s'affronteront en finale. L'équipe la mieux classée au classement général de la saison régulière dispose du droit de jouer à domicile.

Prolongation (Overtime)

Si le match est à égalité après 60 minutes, il y a une «Overtime» (prolongation)

- La prolongation dure au maximum 20 minutes
- Il est joué avec 5 joueuses de champ et une gardienne (en l'absence de pénalités en cours)
- L'équipe qui marque le prochain but pendant la prolongation remporte le match (sudden death)
- Pour la prolongation, les équipes occupent les mêmes côtés du terrain qu'au cours de la deuxième période
- La pause dure 15 minutes et un nettoyage de la glace a lieu

Si le match est toujours à égalité après la prolongation, il est suivi d'une séance de tirs aux buts. Voir section 3.9.

3.6 Bronze Medal Game (Best of 1)

Le 21 mars 2026, les perdantes des demi-finales disputeront la petite finale (match pour la 3ème place). L'avantage de jouer à domicile revient à l'équipe la mieux classée selon le classement de la saison régulière.

Prolongation (Overtime)

Si le match est à égalité après 60 minutes, il y a une «Overtime» (prolongation)

- La prolongation dure au maximum 20 minutes
- Il est joué avec 5 joueuses de champ et une gardienne (en l'absence de pénalités en cours)
- L'équipe qui marque le prochain but pendant la prolongation remporte le match (sudden death)
- Pour les prolongations, les équipes occupent les mêmes côtés du terrain qu'au cours de la deuxième période
- La pause dure 15 minutes et un nettoyage de la glace a lieu

Si le match est toujours à égalité après la prolongation, il est suivi d'une séance de tirs au but. Voir section 3.9.

3.7 Payout (Best of 5)

Entre le 28 février 2026 et le 22 mars 2026, les équipes classées 7ème et 8ème disputeront la série des payout. L'équipe classée 7e de la saison régulière aura l'avantage de jouer le premier match à domicile.

Prolongation (Overtime)

Si le match est à égalité après 60 minutes, il y a une «Overtime» (prolongation)

- La prolongation dure au maximum 20 minutes
- Il est joué avec 5 joueuses de champ et une gardienne (en l'absence de pénalités en cours)
- L'équipe qui marque le prochain but pendant les prolongations remporte le match (sudden death)
- Pour les prolongations, les équipes occupent les mêmes côtés du terrain qu'au cours de la deuxième période
- La pause dure 15 minutes et un nettoyage de la glace est effectué

Si le match est toujours à égalité après la prolongation, il est suivi d'une séance de tirs au but. Voir section 3.9.

3.8 Qualification pour la ligue (Best of 3)

Du 25 mars 2026 au 29 mars 2026, les perdantes de la série de payout de la PostFinance Women's League affronteront les championnes suisses de la SWHL-B dans le cadre des qualifications pour la ligue. Les représentantes de la PostFinance Women's League bénéficieront de l'avantage de jouer à domicile pour le premier match.

Prolongation (Overtime)

Si le match est à égalité après 60 minutes, il y a une «Overtime» (prolongation)

- La prolongation dure au maximum 20 minutes
- Il est joué avec 5 joueuses de champ et une gardienne (en l'absence de pénalités en cours)
- L'équipe qui marque le prochain but pendant les prolongations remporte le match (sudden death)
- Pour la prolongation, les équipes occupent les mêmes camps qu'au cours de la deuxième période
- La pause dure 15 minutes et le nettoyage de la glace est effectué

Si le match est toujours à égalité après la prolongation, il est suivi d'une séance de tirs au but. Voir section 3.9.

3.9 Tirs aux buts (shoot-out)

Si le match est toujours à égalité après la prolongation, il y a des tirs au but (shootout).

- *Uniquement lors de la série finale des play-offs : avant le début des tirs au but, la partie centrale de la patinoire est nettoyée à sec sur toute la longueur du terrain à l'aide de la surfaceuse.*
- Les équipes occupent les mêmes côtés du terrain que lors des prolongations
- 5 tirs au but par équipe avec 5 tireuses différentes
- Les joueuses ayant une pénalité en cours ne sont pas autorisées à participer aux tirs au but

Si, après 5 tirs au but par équipe, le score est toujours à égalité, les tirs au but se poursuivent selon une procédure de « tie-break » avec des séries 1 contre 1, c'est-à-dire avec une joueuse par équipe.

L'équipe qui a commencé en deuxième lors de la première série de tirs au but commence les tirs au but du « tie-break ». Les mêmes joueuses que lors de la première série de tirs au but ou de nouvelles joueuses peuvent être utilisées comme tireuses. Le match est terminé dès que le but décisif est marqué lors de la confrontation entre deux adversaires.

Les critères en cas d'égalité de points sont régis par [l'article 72](#) du règlement d'exploitation du jeu.

3.10 Nombre de relégués

Au maximum 1 relégué de la PostFinance Women's League. Si les championnes suisses SWHL-B renoncent à la promotion, la qualification pour la ligue est annulée et personne n'est relégué de la PostFinance Women's League ni promu de la SWHL-B.

4 Règle 101.1 - Mise en échec dans la Ligue féminine Postfinance

Les charges sont en principe autorisées, comme dans le hockey sur glace masculin, à l'exception des charges dites « en pleine glace », où les deux joueurs se déplacent dans des directions opposées (nord-sud, face à face).

Un tel charge est considéré comme illégal et est sanctionné par une petite pénalité ou une grande pénalité ainsi que par une pénalité disciplinaire automatique.

Cette règle s'applique à tous les matchs de la PostFinance Women's League, y compris les qualifications pour la ligue.

5 Coupe itinérante et médailles

La coupe de la PostFinance Women's League est un trophée itinérant qui ne peut être attribué à un club. Le club concerné est tenu de la conserver avec soin et est responsable de tout dommage causé à la coupe. Les championnes conservent ce trophée itinérant jusqu'à ce que le chef / la cheffe de ligue leur demande de le restituer. Trente-cinq médailles d'or, d'argent et de bronze sont remises respectivement aux équipes classées 1ère, 2ème et 3ème. D'autres médailles peuvent être commandées à la charge du club. Un duplicata de la coupe peut être commandé à la demande du club et à ses frais.

6 Divers

6.1 Confirmation de la réclamation sur le terrain

La procédure et les délais applicables à une réclamation sur le terrain sont régis par l'article 8 du règlement d'organisation des matchs. Après la saison régulière, le délai est généralement réduit à 12 heures.

6.2 Réalisation des interviews

- Après le match, au moins deux courtes interviews (1x équipe visiteuse, 1x équipe locale) doivent être réalisées sur ou à côté de la patinoire. Celles-ci sont menées devant la paroi d'interview (MI) fourni individuellement par la SIHF avec une joueuse ou un entraîneur / membre du staff de leur choix.
- L'équipe locale mène les interviews des deux équipes (locale/visiteuse). Cela signifie qu'un clip par équipe, soit 2 interviews au total, sera produit.
- Les clubs sont tenus de céder à la SIHF les droits sur les interviews produites dans une qualité d'image et de son appropriée.
- Les clips doivent être téléchargés dans la base de données d'images immédiatement après l'enregistrement et l'autocontrôle (qualité de l'image et du son), au plus tard 1 heure après la fin du match.
- La zone d'interview doit être fermée afin qu'aucune autre joueuse et/ou spectatrice ne passe devant la caméra. La qualité de l'image et du son ne doit pas être compromise par de tels facteurs.

- Le casque doit être retiré pour l'interview. Le port d'une casquette avec les sponsors du club est autorisé, à condition qu'elle ne projette pas d'ombre sur le visage.
- L'interview doit être enregistrée en format portrait.
- L'interview doit être enregistrée avec un microphone équipé de la protection fournie par la SIHF.

6.3 Base de données d'images - Téléchargement d'images de jeux

Après chaque match, au moins 10 photos doivent être téléchargées dans la base de données d'images dans les 30 minutes suivant la fin du match. Les photos doivent montrer différentes scènes du match et représenter à la fois l'équipe locale et l'équipe visiteuse.

Best Effort: si possible, les premières photos doivent être téléchargées dans la base de données d'images après le 1er tiers-temps.

6.4 Corrections des statistiques (buts et passes décisives)

L'entraîneur ou le directeur sportif peut signaler les corrections concernant les buts et les passes décisives par courriel à flurina.maier@sihf.ch au plus tard à 12h00 le lendemain du match.

En cas de double tournoi le week-end, les corrections peuvent être envoyées en une seule fois au plus tard le lundi à 12h00.

Les modifications soumises après cette date ne seront plus prises en compte.

6.5 Enregistrement des blessures

À partir de la saison 2025/26, toutes les blessures survenues pendant un match et entraînant une interruption de l'entraînement ou du jeu seront enregistrées dans la PostFinance Women's League. <https://forms.cloud.microsoft/e/SKmtXzKbSh>

La saisie systématique des blessures dans la PostFinance Women's League a pour objectif de promouvoir durablement la santé et la sécurité des joueuses. Une collecte structurée des données permet de reconnaître les schémas de blessures, d'identifier les facteurs de risque et de développer des mesures de prévention ciblées.

6.6 Présentation PostFinance Top Scorer

6.6.1 Scénario pour la présentation avant le début du match

- Les deux équipes - à l'exception des deux Top Scorer PostFinance - entrent sur le terrain et se placent sur les lignes bleues.
- Une fois que les deux équipes se sont positionnées sur les lignes bleues, le speaker du stade diffuse le jingle avec la chanson «Power on Ice» (durée totale env. 2 min) .
- Les deux Top Scorer font alors leur entrée sur la glace. Elles sont présentées par le speaker du stade comme suit :
- Présentation du club visiteur : « La PostFinance Top Scorer du ... (club visiteur) ... est : ... (prénom, nom). »
- Présentation du club local : « La PostFinance Top Scorer du ... (club local) ... est : ... (prénom, nom). »
- Les deux Top Scorer entrent sur la glace et se retrouvent au centre du cercle pour se saluer à l'aide d'un coup de gant. Les deux équipes se saluent ensuite et se dirigent vers le but pour le cri de guerre.
- La chanson « Power on Ice » est jouée jusqu'à la fin ou « fondu » selon la situation.
- PostFinance se réserve le droit d'adapter l'entrée des Top Scorer lors des play-offs, des barrages et du match pour la médaille de bronze et de la mettre en œuvre de manière analogue à la NL avec des joueurs / joueuse de la relève. Les clubs en seront informés en temps utile..

6.6.2 Cube vidéo et anneau LED

Si un cube vidéo ou un anneau LED existant est utilisé, le contenu correspondant fourni par PostFinance sera présenté sur le cube vidéo pendant l'entrée des meilleurs buteurs PostFinance.

6.6.3 Annonces par haut-parleur

Le speaker du stade parle toujours de la « PostFinance Top Scorer » (et non simplement du « Top Scorer ») lorsqu'il fait des annonces en rapport avec la PostFinance Top Scorer. Les annonces diffusées par haut-parleur dans le stade concernant la PostFinance Top Scorer sont formulées comme suit :

- « Le deuxième but pour le SC Langenthal est marqué par la PostFinance Top Scorer ... (prénom, nom) sur une passe de ... »
- « La PostFinance Top Scorer du SC Langenthal... (prénom, nom) écope d'une pénalité de 2 minutes pour... »

6.6.4 Statistiques des Top Scorer

Les statistiques des PostFinance Top Scorer sont clôturées après la saison régulière et ne sont plus mises à jour. La Top Scorer du premier match et de tous les matchs suivants est la Top Scorer à la fin de la saison régulière.

1er match de championnat de la saison / Annulation

La capitaine de chaque club apparaît comme PostFinance Top Scorer lors du premier match de la saison. Si la capitaine du club concerné ne peut participer au premier match pour cause de blessure, de maladie ou de suspension, l'une des capitaines adjointes doit obligatoirement porter le maillot et le casque de la PostFinance Top Scorer à sa place. Tant qu'une équipe n'a pas marqué de but, la capitaine reste la joueuse qui porte le maillot de PostFinance Top Scorer pour les matchs suivants.

Si la PostFinance Top Scorer du club concerné ne peut pas participer au match WL suivant en raison d'une blessure, d'une maladie ou d'une suspension, la joueuse suivante dans le classement de la PostFinance Top Scorer qui participe au match suivant porte obligatoirement le maillot et le casque de la PostFinance Top Scorer à sa place.

7 Contacts

Manager Leagues & Cup: Flurina Maier

Téléphone: 079 266 57 13

Courriel: flurina.maier@sihf.ch

Convocation des arbitres: Anna Wiegand

Téléphone: 076 568 78 06

Courriel: anna.wiegand@sihf.ch

Director Leagues & Cup: Paolo Angeloni

Téléphone: 079 205 04 98

Courriel: paolo.angeloni@sihf.ch

Présidents régionaux:

Suisse Romande: Philippe Raboud, 079 232 30 87, philippe.raboud@sihf.ch

Suisse centrale: Markus Andres, 079 744 86 39, markus.andres@sihf.ch

Suisse orientale: Roland Flückiger, 079 322 06 84, roland.flueckiger@sihf.ch

Responsables de la sécurité:

Suisse Romande: Gérard Dessaulles, gerard.dessaules@swisscom.com

Suisse centrale: Markus Andres, 079 744 86 39, markus.andres@sihf.ch

Suisse orientale: Beat Mattli, 079 431 32 79, beat.mattli@sihf.ch

Responsables du système Reporter de la région:

Suisse Romande: Jacques Pasche, 079 362 17 77, jacques.pasche@sihf.ch

Suisse centrale: André Bitterli, 079 348 94 20, andre.bitterli@sihf.ch

Suisse orientale: Maruska Piccoli, 076 326 34 84, maruska.piccoli@sihf.ch

Siège administratif: Swiss Ice Hockey Federation

Téléphone: 044 306 50 50

Courriel: info@sihf.ch

8 Distribution

Marc-Anthony Anner (président du Sport Espoir, Amateur et Féminin)

Paolo Angeloni (Director Leagues & Cup)

Présidents régionaux

Clubs de la PostFinance Women's League

9 Validité

Ces directives peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Director Leagues & Cup, Paolo Angeloni, dans les 10 jours suivant leur réception. Si aucun recours n'est déposé dans ce délai, les directives entrent en vigueur. En cas de conflit entre le règlement et les directives, le règlement prévaut. Lorsque des équipes de ligues différentes s'affrontent, les directives de la ligue supérieure s'appliquent.

Glattbrugg, août 2025



Flurina Maier
Manager Leagues & Cup